



SYndicat Mixte des rivières du SOrnin et de ses Affluents
Siège : 12, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU
Bureaux : 50, route de St Denis - 42190 CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2016 A 14h à Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 29/09/2016
Lieu : Charlieu Belmont Communauté

Membres présents (10) :

LAPALLUS René	(Charlieu Belmont Communauté)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
THOMAS Robert	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
AUGAGNEUR Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois) - suppléant
AUGAGNEUR Gilles	(Charlieu Belmont Communauté) - suppléant

Autres présents :

BIRON Jean-Laurent	(Communauté de communes du Haut Beaujolais)
MONTARDE Daniel	(Communauté de communes du Haut Beaujolais)
PARET François	(technicien de rivière Jarnossin)
DERIGON Jérôme	(technicien de rivière - SYMISOA)
DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission - SYMISOA)

Excusés :

VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
CANNET Michel	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
CHENAL Gérard	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)

M. Lapallus, président, accueille les délégués. Il dresse la liste des excusés et présente l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 28 juin 2016

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Candidature pour le 2nd contrat de rivière 'Sornin Jarnossin'

Le dossier de candidature a été déposé le 16 septembre à l'Agence de l'eau (délégation Allier Loire Amont à Clermont Ferrand).

Il doit être validé par la délégation Allier Loire Amont le 14 octobre, puis passage en Commission d'Intervention en décembre 2016 au siège de l'Agence à Orléans. Si la CI émet un avis favorable, il sera alors possible de lancer les 1ères actions (notamment les études pour la requalification de la friche Sunnyland à La Clayette). Enfin, la validation définitive se fera par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau en mars 2017.

Le dossier de candidature n'a pas pour l'instant fait l'objet de demande de complément. Par contre, l'intervention de l'Agence de l'eau sur le financement des travaux de reconstruction de la digue du Bézo à Charlieu est remise en cause par la direction de l'Agence à Orléans. Des démarches sont entreprises auprès d'élus du Comité de Bassin.

Nous venons d'apprendre que le Département de la Loire a défini une nouvelle politique 'EAU' et que cette dernière remet en cause le plan de financement du contrat de rivière, mais sans avoir plus de précisions pour l'instant.

Enfin, un autre élément va modifier le plan de financement du contrat de rivière : il s'agit du futur « contrat vert et bleu » qui devrait être signé à l'échelle du Roannais début 2017 avec la Région Auvergne Bourgogne. Ce contrat devrait permettre d'obtenir des financements sur des actions de restauration ou de préservation des trames vertes et bleues, par exemple la mise en défens et la plantation de ripisylve, ou l'aménagement des seuils pour restaurer la continuité écologique.

Le plan de financement du 2nd contrat de rivière va donc évoluer, dans l'objectif de rester sur l'enveloppe maximale d'autofinancement prévue avec les collectivités. Des ajustements seront faits au niveau des actions si nécessaire.

3- Révision des statuts du SYMISOA

Une révision des statuts du syndicat est nécessaire pour plusieurs raisons :

- Modification du périmètre et du nom de certains membres au 01/01/2017 (fusion CC Chauffailles La Clayette et fusion CCHB et CC Saône Beaujolais)
- Demande d'adhésion de la CCHB pour les 6 communes présentes sur le bassin du Sornin
- Toilettage de la répartition du nombre de délégués en conséquence
- Toilettage des clés de répartition des dépenses (suite à l'intégration d'un nouveau membre et afin de traduire les principes actés dans le plan de financement du 2nd contrat de rivière)

Nous devons attendre début 2017 pour lancer cette révision, afin que les statuts de nos membres aient été actualisés. Cette révision prendra la forme d'une délibération du SYMISOA qui sera soumise ensuite à délibération de toutes les communautés de communes membres.

Afin de préparer cette modification statutaire, le président propose de travailler sur ce sujet en bureau élargi (les vice-présidents + un représentant de la CCHB) : une réunion est programmée le jeudi 10 novembre à 9h30 dans les bureaux du SYMISOA.

Une autre modification statutaire sera à prévoir dans un second temps pour l'intégration de la compétence GEMAPI. Mais il sera au préalable nécessaire que les EPCI membres intègre cette compétence GEMAPI dans leurs statuts respectifs.

4- Equipe rivière

Suite au départ de 2 agents (une mutation et une fin de CDD), l'effectif de l'équipe rivière est aujourd'hui de 3 agents. Il est nécessaire de recruter un agent supplémentaire pour le bon fonctionnement de l'équipe. Au vue de la réussite des 2 agents recrutés en emploi d'avenir il y a 3 ans (bonne implication et bonne évolution ; perspective de titularisation de ces agents), il est proposé aux délégués de recruter un nouvel emploi d'avenir avant fin 2016, afin de bénéficier des conditions de financement actuelles (taux d'aide de 75%).

Les délégués décident à l'unanimité le recrutement d'un nouvel emploi d'avenir avant fin 2016.

5- Décision modificative au budget 2016

N° Cptes	DESIGNATION	BP2016+ DM	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Section de fonctionnement						
60612	Energie	3 000,00 €		700,00 €		
60628	Autres fournitures	0,00 €		30,00 €		
60632	Fournitures petit équipement	10 000,00 €		4 000,00 €		
60636	Vêtements de travail	2 000,00 €		20,00 €		
6135	Locations mobilières	0,00 €		1 600,00 €		
615228	Entretien et réparations sur bien immobiliers (bâ)	0,00 €		1 170,00 €		
6227	Actes et contentieux	4 800,00 €		70,00 €		
6226	Honoraires	61 800,00 €	7 590,00 €			
TOTAL			7 590,00 €	7 590,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00 €		0,00 €	
Section d'investissement						
<i>Opération 1006 - Restauration ripisylve</i>						
2181	Installations générales	165 594,80 €	2 200,00 €			
<i>Opération 1009 - Franchissabilité des seuils</i>						
2181	Installations générales	0,00 €		2 200,00 €		
TOTAL			2 200,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00 €		0,00 €	

La DM 2016-3 est adoptée à l'unanimité des présents.

6- Questions diverses :

- PAEC

Bilan des contractualisations 2016 :

PAEC Roannais : 2 contrats signés (4 diagnostics réalisés)

PAEC Sornin Brionnais : 3 contrats signés (5 diagnostics réalisés)

PAEC Beaujolais Vert : 3 contrats signés (7 diagnostics réalisés)

Le faible nombre de diagnostics réalisés s'explique par le délai très court qu'il y a eu entre l'annonce des enveloppes disponibles (fin mars 2016) et mi-mai (date d'enregistrement des dossiers PAC). En effet, avant de pouvoir contractualiser, les exploitants doivent participer à une formation obligatoire, puis un diagnostic d'exploitation doit être fait. Toutes ces étapes prennent du temps...

Campagne 2017 :

Il y a de fortes chances que les enveloppes financières pour les MAEC 2017 ne soient à nouveau pas connues avant mars 2017. Afin d'essayer d'augmenter nettement le nombre de contractualisations, il est proposé aux délégués de lancer les cessions de formation et les diagnostics d'exploitation dès maintenant, en annonçant aux exploitants qu'il n'y a pas de garantie sur les financements des MAEC 2017.

Les délégués valident à l'unanimité le lancement anticipé des diagnostics et des formations.

En conséquence, il est nécessaire de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la prestation de la Chambre d'Agriculture 71 pour les diagnostics.

Les délégués valident à l'unanimité la demande de subvention.

Enfin, le président propose aux délégués une convention entre la Chambre d'Agriculture 71 et le SYMISOA, pour permettre la rémunération du temps passé par Justine FRANCOIS à la préparation et à l'animation des formations 'PAEC 71' (fonds VIVEA).

Les délégués valident à l'unanimité cette convention.

- Mise à jour du tableau des effectifs

Il s'agit de supprimer le poste d'agent de maîtrise, suite au départ par mutation du chef d'équipe. L'agent ayant repris cette fonction relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques.

Les délégués valident à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.

- Point sur l'avancement des travaux

Jérôme DERIGON fait état de l'avancement des différents chantiers :

- l'effacement des 2 seuils sur le Sornin à St Maurice les Châteauneuf s'est bien passé. La rivière a retrouvé un profil naturel intéressant. Les prises de vues par drone ont été faites avant et pendant le chantier. De nouvelles prises de vue sont prévues l'été prochain pour mettre en évidence l'évolution du site.
- Le marché d'entretien des berges sur l'axe Sornin touche à sa fin. L'entreprise mandataire (Forestlag à St Igny de Roche) a donné pleinement satisfaction.
- L'équipe travaille depuis plusieurs mois sur le Pontbrenon à Coublanc. Un gros travail d'entretien préalable a été nécessaire. Une forte mortalité de frênes a eu lieu cet été (chalarose du frêne),

obligeant l'équipe à repasser sur certains secteurs, ce qui a retardé le travail. Les agents vont commencer prochainement la pose de clôtures. Les plantations auront lieu ensuite. L'équipe va très probablement travailler sur ce secteur jusqu'à l'été 2017.

- Une coupe de peupliers a été faite par un propriétaire riverain au pont des grandes planches (St Maurice/ St martin de Lixy) suite à une chute d'arbre sur le pont due au castor). Tous les rémanents sont encore sur place, et représentent un risque dans ce secteur proche de la RD. Le propriétaire a indiqué qu'il attendait des conditions météo propices pour les faire bruler.

- Démarches zéro-phyto

Céline DECHAVANNE rappelle l'incitation à lancer des démarches de réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans les collectivités, et à déposer une demande de subvention pour l'élaboration des plans de désherbage auprès de l'Agence de l'eau avant fin 2016 (risque de réduction des subventions avec le caractère réglementaire de la démarche dès janvier 2017).

- Retour sur la fête du bois à Chauffailles

Marie-Noële ARRIAT fait un retour suite à la participation du SYMISOA à la fête du bois à Chauffailles le dimanche 25 septembre. Il y a eu une belle fréquentation de la manifestation, le stand du SYMISOA était bien placé, et les retours des participants sont positifs (intérêt d'échanger en direct avec les techniciens du syndicat).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Compte rendu affiché le :
13/10/2016

